



Synthèse de Webinaire

Les ateliers hors les murs en renfort du programme Petites villes de demain - Jeudi 22 avril 2021 -

Trois années d'expérimentations qui préfigurent de la mise en place d'un dispositif adapté aux Petites villes de demain

*Séverine Casasayas, Directrice référente de la Commission Urbanisme Paysage Climat Énergie de la Fédération des Parcs
Contact : severine.casasayas@parc-pyrenees-catalanes.fr*

Ce troisième temps d'échange thématique du réseau des Parcs de l'année 2021 a été consacré au programme des Petites villes de demain, auquel les Ateliers Hors les Murs apportent leur soutien. Ce dispositif est soutenu par le Ministère de la Culture, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et le Ministère de la Transition Écologique. Il se destine aux écoles et universités de niveau Master, dans un objectif de traitement transversal des enjeux présents sur un territoire donné sur le thème de la revitalisation. Depuis 2018, la Fédération a soutenu 24 ateliers Hors les murs sur le thème de la revitalisation, mobilisant plus de 500 étudiants. Ce dispositif est amené à s'enrichir par un élargissement continu de la palette des enseignements.

Un dispositif « gagnant-gagnant » pour les collectivités et les écoles

*Vincent Lacaille - Francis Len, Ministère de la Culture
Contacts : vincent.lacaille@culture.gouv.fr - francis.len@culture.gouv.fr*

Le soutien aux Ateliers Hors les Murs, qui mobilise les deux sous-directions du Service de l'Architecture et le Bureau des enseignements du Ministère, constitue un support d'apprentissage formateur pour les étudiants, *via* la découverte d'un territoire et la rencontre des acteurs de terrain, les amenant à identifier les attentes des habitants et les problématiques des élus. Les échanges interdisciplinaires entre les étudiants en architecture, en agronomie, en paysage, ou encore en écologie, contribuent à l'enrichissement des regards portés sur le territoire appréhendé. Cette démarche, dispose également d'un aspect pédagogique et d'un rôle d'aide à la décision prépondérant pour les collectivités.

Les Petites Villes de Demain, petites villes durables en devenir !

*François Kellerhals-Hosso, Bureau des EcoQuartier (DGALN), Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales
Contact : francois.kellerhals@developpement-durable.gouv.fr*

L'enjeu aujourd'hui des Petites villes de demain est aussi que celles-ci puissent être des Petites villes durables. Dans cette optique, certaines collectivités ont déjà adhéré au dispositif des Petites villes de demain et à la démarche EcoQuartiers. Les Ateliers Hors les Murs peuvent dans ce cadre contribuer à l'émergence de projets, par l'accompagnement des collectivités dans l'élaboration et à la pérennisation de ces actions, via les DREAL à l'échelle régionale et les Directions Départementales des Territoires au plan départemental.

Les Ateliers hors les murs en renfort du Programme petites villes de demain

*Emmanuelle Le Bris, Cheffe de projet Petites villes de demain, Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
Contact : Emmanuelle.le-bris@anct.gouv.fr*

Le Programme Petites villes de demain, piloté par l'ANCT a été officialisé le 1er octobre 2020. Celui-ci vise à accompagner sur six ans (2020-2026), les petites communes de moins de 20 000 habitants en fragilité et exerçant des fonctions de centralité à l'échelle du bassin de vie dans la mise en œuvre de leur projet de revitalisation. Ce programme permet ainsi de soutenir et faciliter les dynamiques de transition

initiées dans les territoires. Le processus de sélection, sous pilotage des préfets a conduit à retenir 1600 communes aujourd'hui bénéficiaires du programme.

Une offre de service, déclinée en trois piliers, a été constituée pour répondre aux besoins différenciés des territoires :

- Un appui en ingénierie permettant aux collectivités de bénéficier des moyens requis à la définition et à la mise en œuvre de leur projet de territoire : *via* le soutien budgétaire pour le recrutement d'un chef de projet et le renforcement des équipes, le financement d'études et de diagnostics ;
- Un financement de mesures thématiques ciblées ;
- Un accès au Club Petites villes de demain destiné au partage d'expériences, qui regroupe différents outils conçus pour favoriser l'acculturation, la montée en compétences et enrichir les réflexions des communes.

Pour l'ANCT il est important que le réseau des Parcs soit l'un des partenaires de la première heure du Programme Petites villes de demain, qui comprend des perspectives particulièrement intéressantes pour le dispositif des Ateliers Hors les Murs.

Pour en savoir plus :

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/petites-villes-de-demain-45#scrollNav-1>
<https://petitesvillesdedemain.aides-territoires.beta.gouv.fr>
<https://www.scoop.it/topic/petites-villes-de-demain-offre-de-services/?&tag=F%C3%A9d%C3%A9ration+des+parcs+naturels+r%C3%A9gionaux+de+France>
<https://petitesvillesdedemain.aides-territoires.beta.gouv.fr>

Pourquoi et comment mobiliser un Ateliers Hors les Murs ?

Nicolas Sanaa et Fabien Hugault, FPNRF

Contacts : nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr - fbugault@parcs-naturels-regionaux.fr

Les Ateliers Hors les Murs c'est quoi ?

Les Ateliers Hors les murs consistent à inviter les étudiants d'écoles et universités de niveau Master de disciplines différentes à s'immerger pendant une semaine dans une commune de Parc ou une Petite ville de demain au même moment. Ces ateliers constituent un apport en ingénierie créative, innovante et impliquée dans la définition d'un projet de territoire. Cette démarche concourt fortement à l'enrichissement des réflexions : en révélant les atouts, les spécificités territoriales offertes mais également, en invitant les acteurs locaux à prendre part aux échanges, en questionnant les regards portés. A l'issue d'une immersion d'une semaine, une restitution est organisée avec le conseil municipal pouvant être élargi aux habitants. Un livre blanc (publication papier, support numérique, planche A0, vidéos...) contenant le diagnostic et les hypothèses de développement proposées pour le territoire est restitué par les écoles, en fin d'atelier.

En 2020 a été réalisée une publication dans laquelle ont été référencées les 15 premières démarches d'Ateliers Hors les Murs menées depuis 2018.

https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/sites/federationpnr/files/document/centre_de_ressources/15_mai_juin_juillet_2020.pdf

Comment candidater ?

Les candidatures à restituer directement à la Fédération, dans un format sommaire, doivent contenir : les éléments d'intention relatif au projet, les modalités d'association entre les écoles, un rétroplanning ainsi qu'un budget. Les établissements ne disposant d'aucun territoire d'accueil pourront bénéficier d'un appui de la Fédération dans la recherche d'une commune bénévole. Cet appui comprend également l'attribution d'une bourse de 1000 euros allouée aux dossiers retenus par le comité de sélection. Pour l'heure, cette enveloppe concerne uniquement les Petites villes de demain incluses dans un périmètre de Parc.

Les collectivités adhérentes au programme Petites villes de demain devront, adresser un courrier à l'attention de la Fédération. En l'absence d'écoles identifiées, celle-ci apportera son soutien dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour identifier un projet et formaliser une candidature.

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/les-enjeux/urbanisme-et-paysage/atelier-hors-les-murs>

Un avant-projet d'abord sans budget

- La prochaine session d'examen des dossiers aura lieu à la fin juin 2021. Les candidatures déposées pour cette échéance pourront prévoir l'organisation d'une semaine d'immersion dès septembre 2021. Les dossiers remis ultérieurement seront étudiés pour permettre l'organisation d'un atelier l'année scolaire 2021-2022.
- Les Ateliers Hors les Murs ne constituent nullement en un apport en ingénierie sous la forme de prestations mais bien en la création d'un temps « zéro » devant aboutir à la production d'un diagnostic et d'hypothèses de développement.
- Bien qu'une quinzaine d'étudiants soit attendue par école et qu'aucune limite se soit imposée, c'est l'encadrement qui doit déterminer l'effectif total de l'atelier.

Appréhender le territoire depuis la vallée

Roger Ciurana, Maire Osséja et Julien Picot, Chargé de mission urbanisme au Parc des Pyrénées catalanes

Contact : julien.picot@pnrpc.fr

Le montage d'un atelier étudiant pour lequel la commune d'Osséja s'est portée candidate est venue en renfort du dispositif bourg-centre qui permet de bénéficier de subventions pour les collectivités engagées dans un projet de territoire. La commune d'Osséja, à laquelle Palau Cerdagne et de Val Cevolère ont souhaité s'associer, a été particulièrement enthousiaste d'accueillir les étudiants des deux écoles participant à l'élaboration du projet. Les propositions faites pour la vallée qui se sont avérées d'une grande pertinence ont également permis d'apporter une vision future, pour celle-ci.

La réflexion menée à l'échelle de la vallée de la Vanéra a donné lieu à la réalisation d'un diagnostic territorial par les étudiants en urbanisme lors de leur semaine d'immersion. Ce travail faisant office de « fil rouge » a par la suite été repris à une échelle macroscopique par les élèves de l'École d'architecture de Nancy.

Le jury de restitution des travaux offrira ensuite la possibilité au Parc et à la commune de définir le projet de territoire souhaité sur la base des propositions des étudiants et dont les collectivités bénéficient peu d'ordinaire.

De l'interdépendance des disciplines

Mélanie Gambino et Lionel Rougé, Maîtres de conférence à l'Université Toulouse Jean-Jaurès

Marc Verdier, Maître de conférences à l'ENSA Nancy

Contacts : melanie.gambino@univ-tlse2.fr - lionel.rouge@univ-tlse2.fr - marc.verdier@nancy.archi.fr

L'école d'urbanisme de Toulouse a conçu pour cet atelier un encadrement pluridisciplinaire en mobilisant deux enseignants de master, en urbanisme et en géographie rurale. Le croisement de ces regards a été mis à profit pour la réalisation d'un pré-diagnostic, destiné à l'accompagnement des acteurs locaux dans l'identification et la réappropriation des ressources inhérentes à ce territoire. L'analyse a ensuite donné lieu à la construction d'un diagnostic prospectif défini autour de quatre axes structurants : la valorisation du cadre de vie existant, accueillir autrement, favoriser la mise en place d'une économie résidentielle et durable, créer une connexion du territoire par les mobilités douces. Décliné selon trois scénarios, ce diagnostic visait à faire de la Vallée de la Vanéra un démonstrateur territorial et un pôle expérimental sur l'inclusion.

Un temps de terrain commun aux deux écoles a par la suite permis aux étudiant en architecture de bénéficier d'une acculturation au territoire par les urbanistes. De leur côté, les étudiants en architecture ont apporté un regard complémentaire à celui des urbanistes en appréhendant le diagnostic par les outils du paysage, la mise en scène urbaine et d'usages, les espaces publics, les différentes formes d'habiter. Cette interdépendance contribuera à enrichir la vision d'ensemble des projets. Les étudiants travaillent actuellement à l'élaboration schémas de principes généraux sur les communes d'Osséja et Palau de Cerdagne. Ces schémas seront enrichis de zooms dans lesquels seront définies les modalités de mise en relation entre les systèmes urbains, les services publics et d'habitat, de nature ou encore biodiversité, en gardant toujours à l'esprit la singularité de ce territoire d'excellence.

Retours d'expérience de l'Ateliers Hors les Murs réalisé dans le Parc des Ballons des Vosges

Lydie Barbaux, Maire de Plombières-les-Bains et Claudie Jailler Cheffe de projet Revitalisation

Contact : claudie.mairieplombieres@orange.fr

La commune de Plombières-les-Bains, station thermale créée il y a plusieurs siècles, dispose d'un patrimoine immobilier particulièrement riche, mais dont l'état s'est fortement dégradé en raison de la perte d'habitants

et de dynamisme qu'a connu la ville depuis les années 1980. Suite à l'élection d'une nouvelle équipe municipale en 2020, la commune s'est lancée dans la révision d'une étude de revitalisation, qui a révélé la non prise en compte du territoire dans sa globalité. L'appui du Parc a été sollicité, permettant de mettre évidence le récit souhaité pour le renouveau de son bourg : dans l'esprit d'une vision concertée et d'une cohérence d'ensemble redonnée au territoire par des liens à tisser entre le centre historique et les hameaux alentours. Les esquisses et références proposées par les étudiants ont toutes été retenues pour la stratégie de revitalisation qui a été présentée aux partenaires du comité de pilotage Petites villes de demain.

L'étude urbaine initiale, complétée avec le travail réalisé par les habitants de Plombières-les-bains, constitue la ligne directrice pour les 30 ans à venir. Le dispositif d'Ateliers Hors les murs a permis d'apporter à celui-ci un éclairage ainsi qu'un sens pour l'ensemble des initiatives collectées.

Le Parc, acteur incontournable et assemblé du projet

Louise Delpierre, Chargée de mission paysages du quotidien, Parc naturel des Ballons des Vosges

Contact : l.delpierre@parc-ballons-vosges.fr

Le Parc des Ballons des Vosges accompagne de manière transversale la commune de Plombières-les-bains dans sa démarche de revitalisation. Le projet d'atelier dont le Parc était maître d'ouvrage a donné lieu à un important travail de co-construction préalable entre les quatre structures partenaires : l'École d'Urbanisme de Paris, l'Agrocampus Ouest d'Angers, Plombières-les-bains et le Parc. Un temps organisationnel important a également été consacré à l'accueil des étudiants. Une restitution des deux écoles a été organisée fin février à laquelle ont assisté la commune de Plombières, le Parc et la Fédération des Parcs. Les différents partenaires des comités de pilotage Bourg-centre ont également pris part à ce temps par visioconférence. La contribution des différents financeurs (Région Grand Est, Département des Vosges, ville de Plombières-les-Bains) et l'implication des prestataires locaux de la commune a rendu possible l'organisation de ces ateliers et les étudiants ont ainsi pu bénéficier d'un bel accueil de la part de l'ensemble des acteurs locaux.

Aborder la démarche sans a priori méthodologique et financier

- Les Ateliers Hors les Murs permettent de s'extraire des contraintes liées aux questions budgétaires qui d'emblée, peuvent conduire au rejet de la plupart des projets. Il s'agit à ce stade de la réflexion d'exclure toute logique de chiffrage afin de mettre à profit la lecture de terrain menée par les étudiants. La démarche d'Ateliers Hors les Murs menée à Plombières-les-Bains
- Concernant la question des moyens, les expérimentations ont démontré que les ateliers disposant de budgets limités avaient rendu complexe l'optimisation des réflexions produites par les étudiants. Un soutien financier direct en provenance de la politique Petites villes de demain, est aujourd'hui attendu par les établissements d'enseignement supérieur et les collectivités.
- Les communes candidates sont invitées à associer cette action aux financements sollicités dans le cadre du projet qui sera présenté au préfet délégué de l'ANCT.

Des Ateliers au carrefour des objectifs de formation, de recherche et de développement territorial

Les sujets proposés qui alimentent de manière réciproque les réflexions du cycle master à partir de problématiques rencontrées par les territoires, permet de proposer un ensemble de récits stimulants, dans cette ambition de transition territoriale, humaine, sociale. La dimension humaine demeure l'autre élément fort de ces résidences où naissent « une joie de la rencontre », un enthousiasme des élus à accueillir des étudiants amenés à réinventer demain un nouveau modèle de société avec les hommes et les ressources d'ici. La société post-carbone nécessitant un changement de paradigme dans les modes d'habiter et d'habitats, est d'ores et déjà appréhendée par les Parcs dans lesquels le travail d'articulation mené entre les universités et les territoires concourt à la structuration et à mise en pratique de la réflexion. Une interrogation demeure toutefois concernant cette démarche, dont le caractère stimulant est aujourd'hui avéré : celle des modalités d'évolution et de valorisation de l'ensemble des compagnonnages et des richesses proposés pour pouvoir conférer au dispositif des Ateliers Hors les Murs, une valeur « supplémentaire ».

Contacts :

Nicolas Sanaa, FPNRF

06 63 47 46 77

nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr

Fabien Hugault, FPNRF

06 99 93 82 91

fhugault@parcs-naturels-regionaux.fr

Liste des Participants

Lydie Barbaux, Ville de Plombières-les-bains
Claudie Jaillet, Ville de Plombières-les-bains
Marc Verdier, ENSA Nancy
Nicolas Sanaa, FPNRF
Fabien Hugault, FPNRF
Philippe Moutet, FPNRF
Nicolas Antoine, Parc du Vercors
Olivier Thiébaud, Parc du Morvan
Séverine Casasayas, Parc des Pyrénées catalanes
Francis Lew, Ministère de la Culture
Emmanuelle Le Bris, Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
Vincent Lacaille, Ministère de la Culture
François Kellerhals Hosso, Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales
Gilles de Beaulieu, Bureau des Paysages du Ministère de la Transition Écologique
Nelly Schutz, DRARI BFC
Isabelle Phalippon-Robert, Ministère de la Culture
Jean-Louis Coutarel, ENSA / ANCT
Émeline Hatt, IUAR Aix Marseille
Représentants de la commune d'Avallon
Pauline Perraldi, Parc de Corse
Sandrine Guihéneuf, Parc du Marais poitevin
Gaële Calvez, Parc du Marais poitevin
Frédéric Monin-Guénot, Parc des Ballons des Vosges
Louise Delpierre, Parc des Ballons des Vosges
Aude Warter, Parc de la Brenne
Représentants de la Communauté de communes des Bastides en Haut-Agenais
Marie Zawistowski, ENSAG
Jacques Félix-Faure, ENSAG
David Clarke, TALM
Mélanie Gambino, Université Toulouse Jean-Jaurès

Amélie-Madeleine Guers, Parc du Haut-Languedoc
Laurence Perron, DDT 38
Anaïs Belloc, Parc Normandie-Maine
Marie Bourdon, Parc des Ardennes
Sébastien Marchand, École d'Économie – Université Clermont Auvergne
Stéphane Bienvault, Parc du Gâtinais français
Jonathan Bruter, ENSA Paris La Villette
Géraldine Le Nagard, DGS à Courville sur Eure
Victor Provôt, Maire de Thiron-Gardais
Morgane Marceaux, Parc du Livradois-Forez
Romane Girard, Parc du Massif des Bauges
Anne Boyadjian, ENSA Paris La Villette
Marie-Hélène Gay-Charpin, ENSACF
Cécile Cot, AgroParisTech de Clermont Ferrand
Roberta Ghelli, ENSAG
Miguel Mazeri, TALM
Alison Leroux, Parc des Baronnie provençales
Anne Durand, ENSAPLV
Nacima Baron, EUP
Lionel Rougé, Université Toulouse Jean-Jaurès
Représentants de la Mairie de Roquebrune-sur-Argens
Catherine André, Université Bordeaux Montaigne
Nicolas Césard, MNHN
Thibaut Barbier, Paris Est Archi
Susanne Dunne, ENSA Paris Malaquais
Johannie Bouffier, Architecte
Jules Dutron, Ville de Langogne
Camille Piechon, Paris Dauphine
Christian Pottgiesser, Architecte
Catherine Szanto, ENSA Paris La Villette
Lise Gaillard, ENSA Bretagne
Sara E, Architecte
Emmanuelle Bouyer, ENSA Paris Val de Seine